

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>



Vous ne voulez pas aussi que je vous le traduise en « pataquès » ?
Feuilletez ce journal, lisez-le même et je n'ai même pas besoin de vous infliger un « Sommaire » !

Pour recevoir le Post'Hier au format numérique (PDF), je fais parvenir mes coordonnées
NOM..... Prénom.....
@Mail
RETOUR retraites.cgtposte13@hotmail.fr

Le gouvernement a dégainé le 49-3.

Après avoir choisi d'inscrire dans la loi les propositions du MEDEF sans concertation ni négociation avec les acteurs sociaux, le gouvernement passe à nouveau en force en contournant la représentation nationale. **Encore un déni de démocratie !**

Si la mobilisation des salariés a permis de faire reculer le gouvernement sur quelques points (secret des affaires, cabotage, et à la marge sur la justice prudhommale), la philosophie générale du projet de loi reste inchangée. Le projet de loi Macron est une loi réactionnaire donnant plus de liberté pour les patrons et moins de droits pour les salariés. Citons en particulier la réforme des licenciements économiques, du travail du dimanche et de la justice prudhommale.

Les salariés perçoivent de plus en plus la nocivité de ce projet de loi et les reculs pour leurs droits. Ils l'ont notamment manifesté le 26 janvier et dans de nombreuses luttes en ce début d'année 2015. L'échec du gouvernement à faire voter un tel texte est une première victoire pour les salariés, que nous devons amplifier.

Au lieu de passer en force, le gouvernement aurait mieux fait d'entendre les salariés.

Des alternatives aux politiques d'austérité existent. Pour créer des emplois il faut agir pour une réindustrialisation de notre pays et le développement des services publics, pour une autre répartition des richesses, pour l'augmentation des salaires et des pensions.

La CGT poursuit son processus d'action, dans l'unité la plus large possible, en développant et multipliant les luttes et met en perspective une journée nationale interprofessionnelle de mobilisation et de grève. >>> **Voir ci-contre**

Déclaration CGT, FO et Solidaires

Combattre et réduire le chômage, permettre la création d'emplois en changeant de politique économique, préserver les droits et tous les régimes sociaux, garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minimas sociaux, constituent des priorités sociales, de surcroît en période de crise.

Réunies le 17 février 2015, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires affirment leur détermination pour faire aboutir ces revendications et lutter contre l'austérité et ses impacts destructeurs tant socialement, économiquement que démocratiquement.

Le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(esse)s

De nombreuses luttes et mobilisations syndicales sont d'ores et déjà engagées dans les entreprises, les services publics et les secteurs professionnels.

Pour faire converger ces revendications et exiger du gouvernement et du patronat qu'ils y répondent, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires s'engagent dans un processus de mobilisation.

Conscientes de leur responsabilité, elles invitent les retraité(e)s et les chômeurs(esse)s à se mobiliser et appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à **une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril 2015.**

RETRAITÉS GAGNANTS

*Les lots sont à réclamer jusqu'au 31 mars 2015 au Syndicat

RAPPEL

1€ pour la SOUSCRIPTION FINANCIERE CGT FAPT 2014

+ TIRAGE DE LA SECTION
Deux bouteilles de vin
à GAGNER

N° 526163 — WEIS
N° 526733 — PELISSIER
N° 524484 — AMOROS
N° 524152 — BOURDINO

N° 526863
N° 147238
Un livre

Fédération Nationale des Salariés du Commerce et de l'Industrie CGT
203 rue de Paris - 92000 Nanterre



Nous tenons à confirmer que les fautes que vous pouvez découvrir dans ce Journal sont à 90% des fêtes d'orthographe.

Ceux qui prétendraient le contraire ou se cacheraient derrière le dictionnaire Word et leur Becherel réunis, seraient de fieffés menteurs !
Mais, nous travaillons d'arrache-pied pour palier à toutes les fautes !



Mon coup de gueule !

On ne peut plus donner un avis, une information, une idée, une proposition, sans s'entendre dire : « C'est politique et ça n'a pas lieu d'être ».

Et bien moi j'en ai rien à foutre. Car bien malin celui qui me démontrera ce qui n'est pas politique. D'autant que ma curiosité m'a fait me

jeter sur Le Littré, une référence en définition des mots.

Politique : Qui à rapport aux affaires publiques.

Public, ique : Qui appartient à tout un peuple, qui concerne tout un peuple.

C'est clair ! Moi je suis concerné et donc je donne mon avis, j'informe, je propose, je condamne, je revendique Pire, ne pas faire de politique, c'est faire le jeu des politicards, ils sont responsables de la situation dans laquelle le pays se trouve.

J Claude Méry



La grande «marche pour le changement», à l'appel de Podemos, a rassemblé 300000 manifestants à Madrid le 31 janvier dernier.

Issus de deux des pays européens les plus durement frappés par la crise, avec plus d'un cinquième de la population active au chômage, Podemos en Espagne et Syriza en Grèce partagent le même rejet de la troïka (BCE, Commission européenne et Fonds monétaire international).

Ils veulent mettre fin à l'empire de la finance internationale qui oublie complètement l'humain et poser la question d'une restructuration de la dette.

Apportons tout notre soutien aux Grecs et aux Espagnols qui, pendant le discours de Pablo Iglesias, le leader de Podemos, scandaient: «Si se puede! (Oui c'est possible ! »

Agirc et Arrco : ca va être chaud !

Mardi 17 février, les organisations patronales et syndicales des régimes de retraites complémentaires Agirc et Arrco, se retrouvent pour lancer un cycle de négociation pour tenter de trouver une solution aux graves problèmes financiers que rencontrent les caisses de retraites complémentaires Arrco (salariés) et Agirc (cadres), malgré des précédentes mesures d'urgence déjà prises en 2013.

La Cour des comptes, fidèle à ses visions libérales, a émis un certain nombre de propositions pour stopper l'hémorragie : fusion de l'Agirc et de l'Arrco pour permettre une « fongibilité des réserves financières » et réaliser des économies d'échelle ; réfléchir à une éventuelle baisse des

pensions ; envisager une déconnexion avec les conditions de départ en retraite en vigueur pour le régime général (actuellement fixé à 62 ans).

L'idée du Medef pour parvenir à des économies serait de pratiquer des abattements sur les pensions de retraites complémentaires perçues entre 62 et 67 ans.

La CGT est déjà vent debout contre ces idées et avance ses propres solutions : augmenter la "tranche B" Agirc.

Ainsi, elle propose d'augmenter de 2,45% le taux de cotisation Agirc sur la tranche supérieure au plafond de la Sécurité sociale (actuellement fixé à 3.170 euros par mois). Selon Sylvie Durand, administratrice CGT du GIE Arrco/Agirc :

« Une telle augmentation permettrait d'équilibrer le régime dès 2023. Si l'on prend la clé de répartition classique des augmentations de cotisation, à savoir 48% à la charge des salariés et 62% à la charge des entreprises, pour un salaire de 4.000 euros mensuels, ceci correspondrait à une augmentation de 7,40 euros pour les salariés par mois »... Certes mais le problème est que le Medef ne veut entendre parler d'aucune hausse des cotisations.

De même, pour la CGT, si l'on parvenait d'ici 2024 à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (actuellement, à qualification égale, la différence de rémunération est d'environ 20%), on parviendrait à

réduire de 46% le déficit de l'Agirc à l'horizon 2040.

Ceci explique cela !

Elément de crispation supplémentaire soulignée par la CGT : la délégation patronale va être menée par Claude Tendil, grand spécialiste de l'assurance, président non exécutif de Generali France et ancien président de la Fédération française des sociétés anonymes d'assurances (FFSAA). « L'Agirc représente 40% du total de la pension de retraite des hommes cadres. Si par malheur le régime venait à disparaître, ce serait très bon pour les assureurs qui pourrait plus facilement placer des mécanismes individuels d'épargne retraite », fait remarquer la CGT.

Ambiance, ambiance !

RAPPEL : L'USR CGT 13 dispose lui aussi d'un site



<http://www.retraites-cgt13.com/wordpress/>

Les retraités CGT du 13

Le site de l'Union Syndicale des Retraités CGT des Bouches du Rhône



L'Expert, la dette et les calendes grecques !

Prenez un « Expert de la Télévision »

Faites lui dire une « grosse sottise »

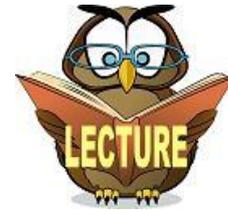
(Genre la dette grecque c'est 650euros par français)

Et vous aurez la Vérité du lendemain dans « tous les journaux sérieux »

Mais ce calcul, outre qu'il repose sur l'hypothèse peu probable d'une annulation de la totalité de la dette grecque, pose plusieurs problèmes : D'abord, «l'Etat [...] ne rembourse jamais la dette publique». Il n'existe en effet aucune ligne budgétaire consacrée au remboursement des emprunts. «Quand un emprunt arrive à échéance, l'Etat le rembourse, via l'Agence France Trésor (AFT), en empruntant à nouveau.» Autrement dit, la dette contractée auprès des marchés se rembourse via une autre dette.

Ensuite, et c'est le plus important, les 42 milliards d'euros prêtés par la France à la Grèce l'ont été via un emprunt de l'AFT. Autrement dit, la dette française les a déjà absorbés. Enfin, la seule véritable conséquence pour les recettes de l'Etat français d'une annulation de la dette grecque serait qu'il ne percevrait plus les intérêts liés à celle-ci. Selon les estimations, la Grèce ayant emprunté à ses camarades européens à un taux de 1,5%, le manque à gagner annuel serait de 400 millions

d'euros, soit... 10,50 euros par an et par adulte résidant en France.



Bref, inutile de commencer à mettre de côté 650 euros, ni même un billet de 10 ! et profitez donc de l'augmentation future de votre retraite, elle même repoussée...

.....aux calendes grecques!

Recette Pâtes au pistou



Ingrédients / pour 4 personnes

- 500 g de pâtes fraîches (parce qu c'est meilleur !)
- 1 bouquet de basilic
- 3 gousses d'ail hachées

Préparation

- 1 Hacher très finement le basilic (normalement à l'aide d'un mortier car il garde toute sa saveur).
- 2 Incorporer les gousses d'ail hachées, mélanger et incorporer de l'huile d'olive jusqu'à obtenir une pâte verte.
- 3 Faire chauffer les pâtes suivant le temps de cuisson indiqué.
- 4 Pour finir, mélanger quelques cuillères de pistou avec les pâtes et servir chaud.

PS : Ne le dites à personne mais le Chef achète son Pistou ...en bocal !

Parce c'est le (dé)plaisir de l'âge...

Soulagez les douleurs insidieuses et lancinantes de l'arthrose : prenez de l'alcool de pharmacie et mettez dedans des clous de girofle.

Laissez macérer et massez les zones douloureuses avec ce mélange

...et le retraité se prit pour Travolta !



ASTUCES



Retraite additionnelle des fonctionnaires en question

La retraite additionnelle des fonctionnaires créée il y a 10 ans est un **régime par capitalisation, obligatoire**. Lors du conseil d'administration de la RAFFP, le 5 février, les organisations syndicales FO, CFDT, CFTC, CGC, CGT, FSU, Solidaires et Unsa se sont **opposées à une baisse brutale et immédiate de 17% des droits**. Elles ont déclaré dans un communiqué commun avoir refusé de voter une décision "consistant à baisser unilatéralement les droits des bénéficiaires". Concernant ce régime elles exigent que "le gouvernement en dresse le bilan et ouvre un débat sur son avenir avec les fédérations de fonctionnaires."

On n'est pas fatigué(e)s !!!

Contre le 49.3

Utilisons toutes les dates

- 12 MARS** Avec l'UD CGT 13
Manifestation.
- 17 MARS** 8 syndicats de retraités
appellent à l'action.
- 9 AVRIL** Appel CGT-FO-Solidaire
Grève et Manifestation
Interprofessionnelle.
- 4 JUIN** Appel de l'UFR et FAPT
Pour la prise en compte de la
cotisation Mutuelle des Retraités.

la cgt LICENCIEMENTS, BAS SALAIRES, PRECARITE :
les Bouches du Rhône en ont assez !
TOUS ENSEMBLE LE 12 MARS 2015
pour l'emploi, les salaires, la Protection Sociale...

à une journée d'action interprofessionnelle départementale le 12 mars.

MANIFESTATION LE 12 MARS 2015 A 10 H 30
de St Louis Sucre - 336 rue de Lyon - au Port

Y Métro Ligne 2: descendre à : METRO BOUGAINVILLE
Aller Prendre le bus 25: descendre arrêt LYON RAFFINERIES

Les organisations syndicales de retraités CGT/FO/CFTC/FSU/SUD/UNRPA/FGR-FP/LSR
dénoncent la baisse du pouvoir d'achat, la dégradation des conditions d'accès aux soins, le délitement des services publics, le report scandaleux de la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement et conviennent d'une **L'heure et le lieu du rassemblement**

Journée d'action unitaire le 17 mars.
vous seront communiqués ultérieurement

Déclaration des organisations syndicales CGT, FO et Solidaires- Journée de grève interprofessionnelle le 9 avril

(...)

Le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(es).

(...)

Pour faire converger ces revendications et exiger du gouvernement et du patronat qu'ils y répondent, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires s'engagent dans un processus de mobilisation. Conscientes de leur responsabilité, elles invitent les retraité(e)s et les chômeurs(es) à se mobiliser et appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril 2015.

Journée professionnelle d'action des retraités UFR/FAPT le 4 juin

Ces initiatives contribuent à construire la journée d'action de l'UFR du 4 juin. Les profits réalisés dans les secteurs des activités postales et télécoms, alors que les suppressions d'emplois se poursuivent, nous invitent à rappeler à nos ex-employeurs leurs responsabilités concernant notre santé et notre pouvoir d'achat. La décision d'Orange de participer à la cotisation Mutuelle des fonctionnaires des télécoms par le versement d'une somme forfaitaire est un encouragement à amplifier l'action pour gagner la participation de La Poste et Orange à la cotisation Mutuelle des retraités.

L'île de France a décidé ce jour là de rassemblements devant les directions de La Poste et Orange. De même à Orléans

Et nous, on se décide ???

Le Bureau propose une
Manifestation
devant la direction de La Poste
le 4 juin 2015 à 10H30.
On en décidera ensemble au cours
des prochaines Heures Mensuelles



La fraude fiscale dont on parle en Europe, est deux fois supérieure à la dette de tous les pays de la zone euro !

- => La crise est résolue !
- => Le Chômage est résolu !
- => Nous n'avons pas besoin de prendre 9 milliards à la sécurité sociale 11 milliards aux collectivités territoriales de baisser de 50 milliards les besoins sociaux dans le budget prochain



Il suffit de reprendre l'argent aux voleurs !



Il a fallu des décennies de luttes pour que les travailleurs n'aient plus à vivre au jour le jour, pour qu'ils obtiennent le droit à être soignés, le droit à une retraite et pour qu'ils imposent des limites à l'exploitation patronale.

Tout cela est en train d'être démolie gouvernement après gouvernement. Faut-il rappeler qu'il y a vingt-cinq ans, il était évident pour tout travailleur que la retraite à taux plein était à 60 ans, avec 37,5 annuités de cotisation ?

Qu'être embauché, cela voulait dire être embauché en CDI, alors qu'aujourd'hui 85 % des embauches sont des CDD qui assurent quelques semaines de travail ?

Il y a presque trois fois plus de logements vides que de SDF en Europe.

Avec 11 millions de logements vacants, il y aurait largement de quoi loger l'ensemble des 4,1 millions de sans-abris d'Europe. Il y aurait en France 2,4 millions de ces "logements fantômes".



Information Retraités/retraitables: Bonification retraite père de famille.

Les requêtes doivent être déposées, par les pères de famille dans la première année de retraite et pour les enfants nés avant 2004.

Des retraités ont effectué la démarche. Le service des pensions de La Poste ou Orange a refusé de revaloriser la pension. Les retraités concernés vont saisir le tribunal administratif, dans un délai de deux mois après réception du refus. La Poste et Orange vont transmettre des mémoires. Dans les circonstances actuelles il n'est pas nécessaire de faire un mémoire ne réponse à celui de La Poste ou d'Orange. Dans les conditions actuelles, le tribunal émettra sûrement un avis défavorable à la

requête La France n'ayant toujours pas appliqué la préconisation de la Cour Européenne de Justice.

Avons-nous perdu notre temps : NON !

Extrait de la brochure émise par les Finances publiques « La retraite du fonctionnaire » Réglementation en vigueur au 1^{er} mai 2012 extrait : « La pension et la rente viagère d'invalidité sont définitivement acquises passé le délai d'un an après réception de votre titre de pension. »

Il est fort probable, que comme de lors de la précédente campagne du même type, en 2011, les décisions des tribunaux administratifs, si elles sont positives, ne fassent pas jurisprudence.

Ainsi, seuls ceux qui auront contesté le montant de leur pension et demander l'octroi de la bonification enfant, dans la première année de retraite, pourront se prévaloir du droit de pouvoir demander une révision à la hausse de leur pension le moment voulu.

Nous tenons à votre disposition les modèles de Lettre-requête. S'adresser au syndicat

INDECOSA CGT 13

Pourquoi et pour qui sommes-nous ?



Agir avec les consommateurs salariés !

Nous disposons de nombreuses « Antennes » tant dans Marseille que sur le département.

Nos objectifs

Assurer et développer la protection, la formation, l'information et la défense des consommateurs et des locataires.

Suivre la mise en œuvre d'actions consuméristes portant des valeurs sociales et environnementales.

Où et quand nous trouver

Union Départementale CGT
23, boulevard Nédélec
13003 MARSEILLE

Tel :04 91 05 90 52

Fax :04 91 62 46 71

indecosacgt13@orange.fr

Permanence Marseille

Mardi de 9h à 17h



Vous auriez pu le lire si vous aviez consulté le...

* Toulouse! Oh Toulouse ! Le Social fout le camp !
* Bingo Bank ou l'inverse ! * Rafale à l'Egypte : les cocoricos guerriers ! * La CASA* Bonification retraite pour les hommes, etc. ...**complément numérique du Post'Hier !**

Site des Activités postales des Bouches du Rhône
Section des Retraités
<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

On s'informe, on débat, on agit !

- Congrès FAPT.
- Actions de l'USR 13.
- Quelle activité syndicale pour les Retraites ?
- Bilan de notre initiative en direction des syndiqués et futurs retraités.

REUNION MENSUELLE
Jeudi 19 mars. 9h
Union Locale Timone Capelette
9 rue Julia
13005 Marseille

- **Situation revendicative.**

Pour des raisons évidentes d'organisation, nous avons besoin de connaître le nombre de participants au repas : **TELEPHONEZ** au 06.09.43.73.33 ou au 06.83.18.55.88